



# 1982-2012 30 ANS de DÉCENTRALISATION

Nous fêtons cette année trente ans de réforme de décentralisation. La loi du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, départements et régions a profondément modifié la répartition des pouvoirs politico-administratifs au profit des élus locaux : elle a transformé la région en collectivité territoriale de plein exercice ; elle a supprimé la tutelle administrative du préfet ; elle a transféré le pouvoir exécutif dans les départements et les régions à un président élu. Depuis 1982, la politique de décentralisation territoriale n'a pas été remise en cause ; elle s'est même enrichie de nombreuses autres réformes, notamment celle opérée par la loi constitutionnelle du 28 mars 2003 qui a inscrit à l'article 1er de la Constitution le caractère décentralisé de l'organisation de la République française. Si les outils et les modalités retenus par ces différentes réformes ont pu varier, elles ont poursuivi les mêmes objectifs : renforcer l'autonomie des collectivités territoriales ; rapprocher le pouvoir des citoyens ; clarifier les responsabilités respectives des acteurs.

Dans cette période anniversaire qui est aussi une période de changement politique, la Chaire MADP a souhaité consacrer son colloque annuel sur les collectivités territoriales à un examen du bilan et des perspectives de la décentralisation territoriale. L'objet de la manifestation sera de réfléchir sans tabou aux grandes questions qui traversent aujourd'hui l'action publique locale et aux intentions de réforme qui ont été manifestées. Le parti pris retenu est de s'interroger sur l'efficacité de cette action publique locale, dans un contexte marqué tout à la fois par une crise économique et une certaine défiance de l'État à l'égard des collectivités territoriales. Regroupant des personnalités issues d'horizons divers (ministres, anciens ministres, parlementaires, élus locaux, experts), ce colloque sera structuré en deux parties. La matinée sera consacrée à un bilan fonctionnel de la politique de décentralisation : il s'agira de se demander si elle a atteint les objectifs qui lui avaient été assignés en 1982 et, particulièrement, si elle a permis une amélioration de la gestion publique et du service rendu aux habitants. L'après-midi sera consacrée à une analyse prospective : il s'agira de faire se confronter les points de vue des politiques et des experts sur l'avenir de la décentralisation.

*Allocution de clôture de Monsieur **Jean-Pierre Bel**, Président du Sénat.*

Sciences-Po  
27, rue Saint-Guillaume  
75007 Paris  
**Amphithéâtre Jacques Chapsal**

**9h15** ALLOCUTIONS D'OUVERTURE :

Accueil, **Hervé Crès**, Administrateur provisoire de l'Institut d'Etudes Politiques de Paris.

**Jean-Bernard Auby**, Professeur à Sciences Po, Directeur de la Chaire "Mutations de l'Action Publique et du Droit Public" (MADP).

---

**9h45** TABLE RONDE N° 1 : « LE MOMENT 1982 ».

*Animée par Laurence Lemouzy, Rédactrice en chef, Revue « Pouvoirs locaux ».*

**Jacques Toubon**, Ancien Ministre.

**Eric Giully**, Président du Cabinet CLAI, ancien Directeur général des collectivités locales.

**Olivier Schrameck**, Président de la Section du Rapport et des Etudes du Conseil d'Etat.

**Pierre Richard**, Ancien Directeur Général des collectivités locales.

---

**11h15****TABLE RONDE N° 2 : « L'ACTION PUBLIQUE LOCALE AUJOURD'HUI : QUELLE EFFICACITÉ ? »**

*Animée par Jean-Christophe Baudouin, Directeur général des services du Conseil général de l'Essonne.*

**Laurence Laigo**, Secrétaire nationale CFDT responsable des relations extérieures et responsable de la politique en direction des fonctions publiques, de la réforme et des évolutions de l'Etat.

**Françoise Larpin**, KPMG, Associée, Directrice nationale « Secteur public local ».

**Pierre Jamet**, Conseiller maître à la Cour des comptes.

**Anne-Claire Mialot**, Directrice générale des services de la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise.

**Dominique Schmitt**, Conseiller maître à la Cour des Comptes, ancien directeur général des collectivités locales.

---

**12h15** DÉBAT AVEC LA SALLE

**14h15** TABLE RONDE N° 3 : « LE POINT DE VUE DES ÉLUS »

*Animée par Alain Piffaretti, Journaliste spécialisé politiques publiques,  
Collaborateur de l'Express.*

**Patrick Braouezec**, Député de la Seine-Saint-Denis,  
Président de la communauté d'agglomération de Plaine Commune.

**Jacqueline Gourault**, Sénateur du Loir-et-Cher, maire de la Chaussée Saint-Victor.

**Jean-Vincent Placé**, Sénateur de l'Essonne, vice-président du Conseil régional d'Ile-de-France.

**Yves Krattinger**, Sénateur de la Haute-Saône.

**Michel Piron**, Député de la 4ème circonscription de Maine-et-Loire,  
co-président de l'Institut de la Décentralisation.

**15h30** DÉBAT AVEC LA SALLE**15h45** TABLE RONDE N° 4 : « LE POINT DE VUE DES EXPERTS »

*Animée par Jean-Marc Legrand, Directeur général adjoint du CNFPT,  
Directeur de l'Institut National des Etudes Territoriales (INET).*

**Michel Bouvier**, Professeur à l'Université Paris I, Président-fondateur de la Fondation internationale des finances publiques (FONDAFIP).

**Géraldine Chavrier**, Professeur à l'Université de Paris I, Directrice de l'UFR de droit public de l'Université Paris 1 et avocate à la cour.

**Laurent Davezies**, Professeur à l'Université Paris Est-Créteil-Institut d'urbanisme de Paris.

**Patrick Le Lidec**, Chercheur au CNRS, professeur à Sciences Po.

**16h45** DÉBAT AVEC LA SALLE**17h** ALLOCUTION DE CLÔTURE

**Jean-Pierre Bel**, Président du Sénat



**SciencesPo.**

Chaire  
**M.A.D.P.**

COMITÉ SCIENTIFIQUE :

**Jean-Christophe BAUDOUIN**, Directeur Général des services, conseil général de l'Essonne

**Alain PIFFARETTI**, Journaliste spécialisé politiques publiques, Collaborateur de l'Express

**Patrick LE GALES**, Professeur à Sciences Po

**Brigitte FOUILLAND**, Professeur à Sciences Po

**Patrick LE LIDEC**, Chercheur et Professeur à Sciences Po

**Laurence LEMOUZY**, Chercheur et Professeur à Sciences Po

COMITÉ D'ORGANISATION :

**Jean-Bernard AUBY**, Professeur de droit public à Sciences-Po

**Lucie CLUZEL-MÉTAYER**, Maître de conférences à l'Université Panthéon Assas

**Thomas PERROUD**, Docteur en droit, Chercheur associé à la Chaire M.A.D.P.

**Olivier RENAUDIE**, Maître de conférences à l'Université Panthéon Assas

**Christine BRIATTE**, Assistante à la Chaire M.A.D.P.

La Chaire MADP est soutenue par :



Partenaires du colloque :

